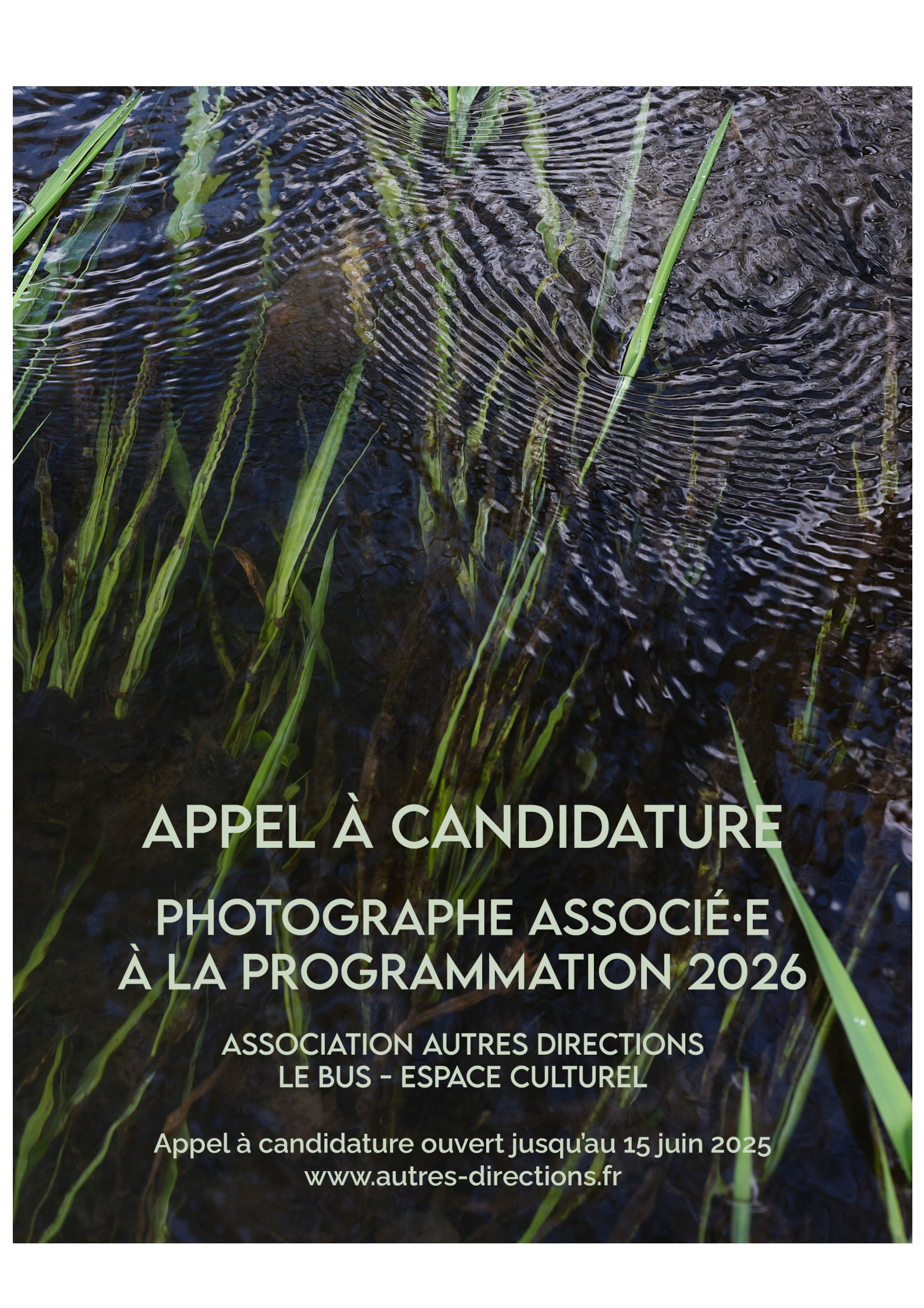




APPEL À CANDIDATURE PHOTOGRAPHE ASSOCIÉ·E À LA PROGRAMMATION 2026

ASSOCIATION AUTRES DIRECTIONS
LE BUS - ESPACE CULTUREL

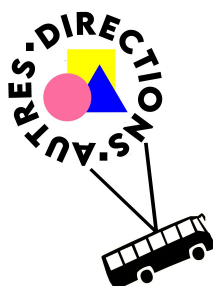
Appel à candidature ouvert jusqu'au 15 juin 2025
www.autres-directions.fr

APPEL À CANDIDATURE

Photographe associé·e à la programmation 2026

Le Bus – espace culturel mobile /
Association Autres directions

www.autres-directions.fr



Préambule

Le Bus – espace culturel mobile, propose chaque année sur le département de l'Ariège une programmation itinérante dans le domaine de la photographie contemporaine. Résidences, expositions, ateliers de création, actions de formation et d'éducation à l'image... Transformé en espace de rencontre et de découverte artistique, Le Bus arpente les routes ariégeoises jusque dans les territoires les plus enclavés.

L'association Autres directions positionne au cœur de son projet artistique les questions liées aux territoires, aux habitant.e.s et à la médiation et l'éducation artistique. Son objectif est donc triple :

- soutenir la création actuelle en accompagnant des photographes dans des contextes de travail singuliers et professionnels ;
- créer de l'épanouissement individuel et de l'inclusion sociale par une interaction forte entre artistes et habitant.e.s ;
- contribuer à la dynamique citoyenne et à l'attractivité des territoires par une offre culturelle participative et de proximité.

Chaque année, plusieurs photographes sont ainsi invité·e·s dans cette triple perspective, pour mener les différents projets de la programmation de l'association.

1. Le contexte de l'appel à candidature

> Depuis six ans, l'association invite chaque année un·e photographe associé·e, à qui il est proposé plusieurs projets complémentaires. L'objectif de ce programme est de soutenir les photographes émergent·e·s en leur proposant un accompagnement artistique et économique soutenu. En retour, le ou la photographe sélectionné·e devient une ressource pour l'association avec qui il·elle crée des liens forts, en s'impliquant par son regard et sa démarche de création, dans le projet artistique et culturel de l'année.

> Le ou la photographe associé·e réalise donc les différents projets qui lui sont proposés (projets d'éducation artistique, résidences de création et d'action culturelle ainsi que une exposition dans le bus) et se rend disponible pour un certain nombre de rencontres programmées par l'association (en fonction des années et des opportunités, actions de médiation ou d'éducation artistique, présentations publiques de son travail, rencontres avec d'autres artistes et acteur·ice·s culturel·le·s partenaires sur les territoires, séminaires de l'association, etc).

Répondre à cet appel à projet demande par conséquent une disponibilité régulière tout au long de l'année sur le département de l'Ariège, facilitée par une proximité géographique du ou de la photographe sélectionné·e et/ou une forte capacité de mobilité.

> Comme chaque année, un axe thématique est proposé comme fil conducteur de la programmation artistique et de l'ensemble des actions culturelles développées vers les publics. Elle constitue le point de départ de la production et l'axe de travail pour la personne sélectionnée (cf paragraphe 3 : Thématique et axes de travail).

> Tout au long de l'année et en fonction des projets, le ou la photographe sera accompagné·e par l'équipe salariée de l'association :

- Élodie Ternisien : Chargée de la coordination et de la médiation de la programmation
- Charlines Gousseau : Chargée d'administration et de développement économique
- Coline Mialhe : Directrice de l'association

Le ou la photographe sera aussi amené·e à interagir avec les acteur·ice·s partenaires de l'association, issu·e·s du secteur culturel, éducatif et social. En effet, tous les projets de l'association sont réalisés de manière collaborative et transversale sur les territoires concernés et il s'agit de prendre en compte dans les protocoles de travail cet écosystème de partenaires.

> Depuis 7 ans, l'association Autres directions coordonne aussi, en partenariat avec la Communauté de Communes Couserans-Pyrénées et d'autres acteur·ice·s culturel·le·s, une programmation de territoire tout au long de l'année : Le Zoom photo en Couserans est un programme qui prend place dans les activités de l'Agence de Développement de l'Économie Culturelle en Couserans (ADECC) et la plupart des projets proposés au ou à la photographe associé·e entrent aussi dans ce cadre. L'ADECC est un espace de coopération culturelle qui regroupe des élus de la Communauté de Communes Couserans-Pyrénées, des acteur·ice·s culturel·le·s et des structures socio-économiques désireux·ses de s'investir activement dans le développement culturel de ce territoire rural et montagnard. Elle met en œuvre une programmation artistique mutualisée, collaborative et transversale, autour de la musique, du

spectacle vivant, des arts visuels, de la lecture et du patrimoine.

Cela a donné lieu il y a 4 ans, à l'émergence d'un nouveau festival photographique, le Lum Festival, auquel le ou la photographe associé-e prendra aussi part pour diffuser le travail mené tout au long de l'année avec l'association.

> L'Ariège est un département rural et montagneux, frontalier de l'Espagne et de l'Andorre. Au 1er janvier 2021, le département comptait 153 000 habitants, ce qui en fait le sixième département le moins peuplé de France. L'Ariège est classée, pour plus des trois-quarts de son territoire, en « zone montagne », où réside plus de la moitié de sa population. La topographie du territoire pose des contraintes, en particulier de déplacements entre les vallées ariégeoises, et les transports en communs y sont très peu développés. Le département compte trois petites villes principales, Foix, Pamiers et Saint-Girons, qui environnent chacune les 10 000 habitant·e·s. Le nord de l'Ariège se caractérise par l'influence et l'attractivité de la métropole toulousaine, alors que le sud se constitue par des vallées montagneuses et enclavées. Aussi, le taux de chômage est plus élevé que la moyenne française (9,7 % en Ariège contre 7,7 % pour la France métropolitaine), de même que le taux de pauvreté.

C'est plus particulièrement sur le massif des Pyrénées Ariégeoises que se concentre le dispositif Photographe associé-e. Les Communautés de Communes Haute-Ariège et Couserans-Pyrénées sont les territoires essentiellement visés, bien que des actions peuvent aussi être développées, de manière plus secondaire, sur les Quartiers Prioritaires de la ville de Pamiers.

2. Les grands objectifs de l'appel à candidature :

> Soutenir la création artistique émergente dans le domaine de la photographie, en offrant du temps, des moyens et un accompagnement à un ou une photographe.

> Contribuer à réduire les inégalités en matière d'accès à l'art et à la culture et favoriser la mixité sociale, sur des territoires majoritairement ruraux et pour des publics fragiles.

> Contribuer à l'éducation à l'image, en priorité du jeune public et des publics fragiles, par des actions à visée à la fois artistique et citoyenne.

> Créer des échanges et partager des réseaux entre artistes et acteur·ice·s culturel·le·s, en participant à une programmation collaborative et territoriale.

> Dynamiser la programmation artistique et le développement de l'association par le regard d'un ou une photographe associé-e.

> L'association accorde aussi de manière transversale à ces différents objectifs, une place importante à une démarche écoresponsable.

3. Thématique et axes de travail :

En 2026, l'association souhaite sélectionner un ou une photographe sur sa capacité à questionner notre place en tant qu'humain.e.s au sein des différents écosystèmes* auxquels nous appartenons. La démarche photographique devra s'inscrire dans une dimension artistique et documentaire et pourra intégrer, en toute liberté, une diversité de supports, de techniques et de technologies liées à l'image.

> La candidature peut porter sur un ou plusieurs écosystèmes, en optant soit pour une approche macro (visant l'ensemble du milieu), soit pour une approche micro (se concentrant sur des fragments spécifiques d'un milieu), tant qu'elle met en exergue les interactions en jeu et qu'elle s'appuie concrètement sur les écosystèmes des territoires concernés par les projets.

> La démarche devra obligatoirement se construire dans le respect de la diversité des regards des habitant.e.s et dans une dimension participative et inclusive, à l'image des objectifs de l'association Autres directions. Qu'il s'agisse d'éducation artistique, de création ou d'action culturelle, les préoccupations du ou de la photographe sélectionné.e sont résolument orientées vers le territoire et ses habitant.e.s. De ce fait, la démarche revêt un caractère expérimental et évolutif, intégrant au processus de création et au fil des différents projets de résidence, les rencontres et les découvertes réalisées sur les territoires concernés.

**Le terme d'écosystème a été créé en 1935 par le botaniste britannique Arthur George Tansley (1871-1955) par contraction de l'expression anglaise ecological system (« système écologique »). L'écosystème représente l'unité de base de l'environnement. Il est constitué par un ensemble d'animaux, de plantes, de champignons et de micro-organismes interagissant les uns avec les autres et avec leur milieu (sol, air, climat, etc.). Une forêt, une falaise, une lande, une plage, un récif corallien, une mangrove... sont autant d'écosystèmes. Les écosystèmes ne sont pas isolés les uns des autres. L'ensemble des écosystèmes de la planète forme la biosphère.*

> A partir de cette thématique, deux grands axes de travail seront aussi à prendre en compte :

- l'un autour de l'interdisciplinarité et le croisement avec le champ de la musique principalement, mais aussi possiblement avec celui du livre, de l'écriture ou de l'oralité, ce qui permettra de partager certains projets ou temps forts de l'année avec d'autres acteur.ice.s culturel.le.s partenaires.

Nota bene : il s'agit de favoriser une ouverture vers les médiums de la musique et de la lecture, sans que l'ensemble du processus de création photographique soit nécessairement interdisciplinaire. Les liens avec les autres médiums peuvent donc soit faire partie intégrante du processus de création, soit venir se tisser ensuite, lors de rencontres avec d'autres acteur.ice.s ou artistes.

- l'autre autour d'une incitation à penser les projets de résidence et de production en co-création avec les habitant.e.s, ainsi que les formats d'exposition ou de restitution des projets dans une dimension immersive et interactive.

Nota bene : il s'agit de s'interroger de manière très ouverte sur la capacité d'un travail photographique à venir interagir avec les habitant.e.s des territoires. Il s'agit de travailler dans une vision où la production dépasse la simple préoccupation artistique et ouvre la possibilité aux différents publics de devenir bien plus que de simples bénéficiaires passifs, des acteur.ice.s des projets de résidence, d'éducation artistique ou d'exposition.

> Seront étudiées avec une attention particulière, les candidatures intégrant une préoccupation écologique dans protocoles de production photographique, sans que cela soit un critère obligatoire ni discriminant pour les candidatures qui ne l'intégreraient pas. En effet, l'usage de techniques, d'outils et de modes de travail vertueux pour l'environnement ne suffisent pas à confirmer la qualité de la démarche artistique.

4. Déroulement du programme « photographe associé-e » :

Le ou la photographe associé-e se verra attribuer les projets suivants :

> Une exposition monographique, dans Le Bus tout au long de l'année :

- Le travail de la personne sélectionnée sera valorisé par le biais d'une exposition itinérante, tout au long de l'année. Elle fera l'objet de nombreux programmes de médiation et d'éducation artistique, animés par la médiatrice de l'association et en fonction des partenariats tissés sur les territoires. Cette activité de médiation étant au cœur des enjeux de l'association, elle n'est pas à considérer comme un simple complément à la diffusion de l'exposition, mais comme le moteur même de la dynamique culturelle apportée sur les territoires concernés.
- Le ou la photographe associé-e, en concertation avec l'équipe de l'association, se laisse la possibilité de proposer des modifications du contenu de cette exposition et d'intégrer de nouvelles propositions, au fur et à mesure de l'année et en fonction de l'évolution de la production réalisée dans le cadre des résidences. Il s'agit en effet de montrer, autant que cela est possible et pertinent, la progression du processus de création d'un artiste en immersion au sein d'un territoire et en collaboration avec une structure culturelle pendant une période d'un an.
- Le format et le propos de cette exposition se fera en concertation avec l'équipe de l'association à partir de la thématique de programmation de l'année ainsi que des axes artistiques et sociaux définis par la projet associatif : co-crétation avec les habitant.e.s, format d'exposition interactif et/ou immersif, transdisciplinarité avec le champ de la musique et du la lecture.
- Cette exposition fera l'objet d'un itinéraire dans Le Bus tout au long de l'année, sur les territoires concernés par les projets, notamment du Couserans, de la Haute-Ariège et de Pamiers.

> Une résidence d'action culturelle de 2,5 mois au printemps sur le territoire de la Haute-Ariège :

- Cette résidence repose sur une pleine disponibilité de l'artiste pendant toute sa durée et a pour but de mener un projet de création partagé avec les habitant.e.s de ce territoire. Elle aboutit sur la réalisation d'une production photographique pouvant prendre différents formats destinés à être diffusés sur le territoire concerné, voir au-delà en fonction des opportunités.
- Le ou la photographe disposera d'un hébergement sur le territoire.
- Le Bus est ici l'outil central pendant le temps de résidence, permettant à la fois de diffuser l'exposition du ou de la photographe, ainsi que de générer des rencontres

avec les habitant·e·s et devenir un espace de création partagé. La médiatrice de l'association réalisera des programmes de médiation et des parcours d'éducation artistique pour les différents publics du territoire. Ici photographe et médiatrice travaillent en binômes pour générer une dynamique interactive et participative avec les habitant·e·s.

- Les 2,5 mois de résidence englobent ainsi pour le ou la photographe des temps de rencontre et d'échange avec les habitant.e.s, des temps de co-création avec les personnes volontaires et des temps plus personnel de conception et réalisation de la production et du projet de restitution. Le ou la photographe est donc en capacité d'aller à la rencontre du territoire visé et d'adapter sa démarche et son projet au contexte, en prenant en considération une part d'aléatoire et d'expérimentation.
- Un itinéraire de restitution dans Le Bus sera conduit sur le territoire de la Haute-Ariège, à l'automne 2026, pour présenter la production réalisée. A noter que cette production pourra aussi intégrer le travail réalisé dans le cadre de la résidence de recherche décrite ci-dessous.

> Une résidence de recherche et d'expérimentation de 3 semaines au printemps ou à l'automne, au Château de Seix, en partenariat avec la Communauté de Communes Couserans-Pyrénées :

- Cette résidence repose sur une pleine disponibilité de l'artiste pendant toute sa durée. Il ou elle disposera d'un hébergement dans le Château de Seix.
- Le but est de poursuivre le projet entamé en Haute-Ariège ou d'explorer la thématique sous un autre angle de travail, en découvrant librement ce nouveau territoire. Ce sera l'occasion de créer une collaboration avec l'artiste musicien·ne invité·e simultanément en résidence sur ce territoire par la SMAC Art'cade, afin d'expérimenter une forme artistique hybride et pluridisciplinaire entre image et musique. Cette collaboration, qui comporte un caractère fortement expérimental, pourra donner lieu à un programme de diffusion, si la rencontre entre les artistes trouve des perspectives créatrices pertinentes et réalistes.
- A l'inverse de la résidence d'action culturelle en Haute-Ariège, la résidence d'expérimentation ne nécessite pas forcément d'interaction avec un public, sauf si le projet développé par le ou la photographe le demande. Elle vise avant tout à mener des recherches techniques ou plastiques venant consolider le processus de création photographique dans son ensemble et/ou à expérimenter les croisements transdisciplinaires images / musiques.
- La collaboration transdisciplinaire pourra être intégrée au processus de restitution qui prendra place à l'automne au sein de Bus, en lien avec la résidence d'action culturelle en Haute-Ariège mentionnée plus haut.

> Un projet d'éducation artistique avec un groupe d'adolescent·e·s, tout au long de l'année scolaire (2025-2026) :

- Ce projet repose sur une volonté de l'association de développer des actions spécifiquement adaptées au public adolescent et dans une dimension fortement participative. Dans le cadre du Fond d'Innovation Territoriale, attribué par le Ministère de la Culture et en s'inspirant de l'échelle de la participation citoyenne de la sociologue Sherry Arnstein (appliquée ici aux publics de la culture), l'équipe de

l'association a souhaité expérimenter sa capacité à accompagner un groupe de jeunes dans l'organisation d'un projet photographique dans son entièreté. L'objectif est de leur permettre d'être acteur·ice·s du projet dans toutes ses étapes et donc de participer à sa conception, son organisation et sa réalisation, avec un rôle important dans les prises de décisions. Mené en binôme entre le ou la photographe associé·e et la médiatrice de l'association, ce projet doit permettre aux jeunes de se saisir par eux et elles mêmes de différents moyens d'expression, de production et de diffusion de l'image photographique.

- Le principe consiste à offrir un cadre de travail ouvert, afin que la marge d'action du groupe d'adolescent·e·s soit la plus large possible, tout en accompagnant par une démarche projet bien définie. Il s'agirait ainsi de proposer aux jeunes de réaliser une commande photographique sur le thème de leur choix, et d'en devenir les commanditaires, les organisateur·ice·s et les ambassadeur·ice·s. Au fil de son développement, ce projet peut donc intégrer différents moyens d'éducation à la photographie et de leviers d'implication des jeunes : ateliers de pratique, conception du cahier des charges de la commande, intégration de la commande photographique dans l'espace public du territoire, recherche de financements, action de communication envers les habitant·e·s et les élu·e·s, présentation et scénographie de la production dans le cadre du Lum Festival, valorisation et médiation du projet, etc.
- Au travers d'une méthodologie de développement de projet bien définie et suivant un modèle de « démocratie participative », il s'agit donc que le groupe d'adolescent·e·s, le ou la photographe associé·e et la médiatrice de l'association co-construisent le contenu, fassent émerger les idées et prennent les décisions de manière collective et soient ainsi ensemble les garant·e·s de la réussite du projet.

> La participation au Lum Festival, à raison d'une semaine au mois de mai à Seix :

- Dans le cadre de la programmation de territoire le Zoom photo en Couserans, coordonnée par l'association en tant que membre de l'ADECC, un nouveau festival photo a vu le jour depuis quatre ans à Seix. Cette semaine de festival est une vitrine de toutes les actions et projets menées tout au long de l'année dans le cadre de ce programme de territoire.
- Des expositions, des rencontres professionnelles, des actions d'éducation artistique, etc, sont organisées par plusieurs acteur·ice·s de la photographie du département et de la région. La présence et la valorisation du ou de la photographe associé·e sur ce temps fort, se fera essentiellement par la présentation de ses images au sein de l'exposition dans Le Bus, ainsi que par sa participation à des tables rondes, cafés photo, lectures de portfolio, actions d'éducation artistique, etc (en fonction du programme construit). Le travail d'expérimentation image-musique pourra aussi, si pertinent, être valorisé.

> La participation tout au long de l'année, en tant que photographe ressource, au projet artistique et culturel 2026 de l'association.

- Le ou la photographe associé·e se rend disponible pour participer à deux types de rencontres autour de l'association : d'une part à des actions de médiation ou

d'éducation artistique rémunérées et, d'autre part, aux deux journées de séminaire associatif organisées en interne.

- Concernant les actions de médiation ou d'éducation artistique, il s'agit que le ou la photographe puisse ponctuellement, en fonction des opportunités, participer de manière rémunérée, à certains des différents dispositifs menés chaque année par l'association, à destination d'une diversité des publics : jeunes, personnes exclues socialement, en situation de handicap, amateurs de photographie, etc. Ces dispositifs peuvent prendre place dans différents contextes : milieu scolaire, médico-social, milieu carcéral, chez l'habitant, etc.
- Concernant les séminaires associatifs, il s'agit de participer à titre gracieux aux questionnements internes de l'association. C'est aussi l'occasion de rencontrer l'équipe des administrateur-ice-s qui la font vivre au quotidien et de se questionner sur le fonctionnement d'une association, autant en terme de programmation artistique que d'utilité sociale.

4. Modalités financières :

> Résidence d'action culturelle Haute-Ariège :

- Honoraires : 7500€ à raison de 2,5 mois
- Frais de production et matériel pédagogique : 3500 €
- Frais de mission : Hébergement directement pris en charge par l'association et défraiement kilométrique au forfait à raison de 1500€

> Résidence de recherche et d'expérimentation :

- Honoraires : 2250 € à raison de 3 semaines
- Frais de production : 1000€
- Frais de mission : La résidence se déroulant à priori sur 3 semaines continues (sauf sur demande du ou de la photographe), sera pris en charge, en plus de l'hébergement au Château de Seix, les frais de déplacement correspondant à un aller-retour entre le domicile du ou de la photographe et le Château de Seix.

> Exposition monographique :

- Honoraires : 750€
- Frais de production (l'exposition concerne une série déjà produite en tout ou en partie) : 750€
- Frais de mission : Défraiement kilométrique à raison d'un aller-retour entre le domicile du ou de la photographe, au lieu de travail de l'association pour le montage de l'exposition (hébergement ponctuel possible en fonction).

> Projet d'éducation artistique avec un groupe d'adolescent-e-s :

- Honoraires : 60€/h à raison d'un maximum d'une dizaine d'ateliers de 2h (nombre d'ateliers à ajuster en fonction du projet) + 150/jour pour réalisation de la commande photographique à raison d'un maximum de 10 jours.

- Frais de production : entre 1500€ (format d'exposition simple) et 3500€ maximum (format d'exposition dans l'espace public).
- Frais de mission : Défraiement kilométrique au forfait à raison de 1000€. Hébergement à envisager en fonction de la distance kilométrique entre le domicile du ou de la photographe et la structure d'accueil des jeunes.

> Participation au festival du Zoom photo en Couserans :

- Le ou la photographe associé-e participe gracieusement au festival par sa présence sur ces différents temps/actions.
- Frais de mission : les frais de déplacement et d'hébergement sont pris en charge sur l'ensemble du festival.

> La participation à des ateliers ponctuels d'éducation artistique et culturelle :

- Toutes les actions de médiation et d'éducation artistique proposées au ou à la photographe associé-e en dehors des projets de résidence pré-cités, seront rémunérées à hauteur de 60€/h d'intervention.
- Frais de mission : Défraiement kilométrique pris en charge à calculer en fonction de la distance et du nombre d'intervention.

5. Calendrier pressenti des différents projets

> Exposition monographique :

- Du 15 mars au 15 décembre 2026 pour la diffusion de l'itinéraire d'exposition.
- Du 10 au 15 mars pour le montage.

> Résidence d'action culturelle en Haute-Ariège :

- 2,5 mois de résidence entre le 15 janvier et le 15 avril 2026
- Période de restitution à l'automne, à définir

> Résidence de recherche et d'expérimentation :

- 3 semaines à définir à l'automne (ou au printemps).

> Projet d'éducation artistique avec un groupe d'adolescent·e·s :

- Tout au long de l'année scolaire 2025-26. Ce projet pourrait donc éventuellement débuter à partir de la rentrée scolaire de septembre 2025. 1ère restitution souhaitée au mois de mai 2026.

> Participation au festival du Zoom photo en Couserans :

- une semaine entre le 15 et le 31 mai (non encore définie pour 2026)

6. La candidature

> Peut participer à cet appel à candidature, tout·e photographe confirmé·e ayant un statut professionnel, quelque soit la nature de son travail photographique.

> Le ou la photographe s'engage à mettre à disposition gratuitement ses droits de reproduction (pour une durée et un usage déterminé), à savoir la cession de certaines de ces images à des fins de communication et de valorisation des projets tout au long de l'année. Il ou elle s'engage donc à fournir à l'association, en concertation avec l'équipe, un certain nombre de visuels en bonne qualité pour les différents outils de communication (Site Internet, brochure, affiches, réseaux sociaux, etc).

> Les éléments à fournir obligatoirement sont :

- Un **portfolio** présentant le travail artistique de manière générale.
- Une **note d'intention** présentant les grandes lignes possibles de chaque projet de résidence mentionnés dans cet appel à candidature (résidence d'action culturelle et résidence de recherche et d'expérimentation) ainsi que la capacité à s'emparer du projet d'éducation artistique avec les adolescent·e·s.
- Un **CV** et une courte **lettre de motivation**.
- *NB : La note d'intention et/ou la lettre de motivation doivent permettre au jury de comprendre comment les processus de création engagés par le ou la photographe dans la globalité de ce programme « Photographe associé·e », vont faire écho à la thématique 2026 ainsi qu'aux axes artistiques précités autour de l'interdisciplinarité, la co-création, l'interaction ou l'immersion.*

> L'ensemble de ces éléments est à adresser **avant le 15 juin 2025** uniquement par mail, aux adresses suivantes : coordination@lebus-espaceculturel.fr et direction@lebus-espaceculturel.fr

Spécifier dans l'objet : Appel à projet – Photographe associé·e 2026

> **Le jury se tiendra le 20 juin 2025** et sera composé :

- des coprésident·e·s de l'association Autres directions,
- de l'équipe salariée de l'association Autres directions,
- de membres du service culturel de la Communauté de Communes Couserans-Pyrénées,
- du photographe associé pour l'année 2025,
- d'acteur·ice·s culturel·le·s partenaires.

8. Partenaires :

> L'association travaille chaque année avec de nombreux·ses acteur·ice·s des secteurs culturels, sociaux, éducatifs, notamment les acteurs de l'ADECC mais aussi les acteurs de la photographie en région Occitanie.

> Elle est soutenue financièrement par :

- Programme Européen LEADER

- La DRAC Occitanie,
- Le ministère de l'éducation, de la jeunesse et des sports,
- La région Occitanie,
- Le département de l'Ariège,
- La Communauté de Communes Couserans-pyrénées,
- La mairie de Pamiers
- Différents partenaires privés

9. Contact :

- Coline Mialhe : directrice et responsable de l'activité de formation
direction@lebus-espaceculturel.fr / 06 69 27 36 80
- Elodie Ternisien : coordinatrice et médiatrice de la programmation
coordination@lebus-espaceculturel.fr
- Charlines Gousseau : chargée d'administration et de développement économique
administration@lebus-espaceculturel.fr

Visuel de présentation de l'Appel à candidature :
Joseph Gallix, photographe associé à la programmation 2025.
<https://www.josephgallix.com/>